

La RTBF veut contrôler les écrans géants lors du Mondial

ÉVÉNEMENT Un seul autorisé par commune ?

- ▶ La télévision veut travailler avec les autorités communales pour limiter le nombre d'événements « publics majeurs ».
- ▶ Les écrans géants entraînent des pertes d'audience mais aussi un problème logistique pour la RTBF qui doit assurer sa visibilité partout.

L'engouement pour la Coupe du monde de football et pour les matchs des Diables rouges en particulier s'avère sans précédent pour la RTBF. La télévision publique a déjà eu un aperçu de la ferveur populaire lors de la retransmission des matchs de qualification avec des audiences qui ont atteint le million de téléspectateurs battant ainsi des records historiques. Des téléspectateurs qui étaient présents derrière leur téléviseur mais aussi, pour beaucoup d'entre eux, derrière les écrans géants. Les manifestations populaires se sont multipliées au point que la RTBF a dû les canaliser. Alors pour le Mondial, la télévision prend les devants et souhaite faire appel aux communes pour l'aider « à canaliser la multiplication des événements publics majeurs sur leur territoire ».

En clair, la télévision publique veut limiter le nombre d'écrans géants. A combien ? « Un par commune », assure Fadila Laanan, la ministre de l'Audiovisuel dans une réponse au député



Une menace pèserait-elle sur les écrans géants lors de la Coupe du monde ? © BELGA.

Daniel Senesael. A la RTBF, on se veut plus nuancé : « On parle bien d'événements publics majeurs drainant plusieurs centaines de personnes », explique Bruno Deblander, le porte-parole de la RTBF. Il ne s'agit donc pas d'empêcher un patron de bistrot de diffuser le match dans son établissement ou sur sa terrasse. Ni même à un club de foot d'organiser un petit rendez-vous dans sa buvette. Et même dans un hall des sports ?

A la RTBF, on est plus circonspect sur le cas de figure qui

risque pourtant de se multiplier. C'est que la télévision veut rentrer dans ses frais. Il faut au moins couvrir l'acquisition des droits de retransmission des matchs. Or, la multiplication des écrans géants entraîne paradoxalement une perte d'audience. « On l'estime à environ 10 %, explique Bruno Deblander. En réalité, il n'y a pas moins de téléspectateurs devant leurs écrans. Simplement, une partie de notre panel CIM équipé d'un décodeur qui enregistre les audiences n'est pas devant sa télé

mais bien devant l'écran géant. Son audience n'est donc pas comptabilisée. »

L'audience n'est pas la seule raison qui pousse la RTBF à vouloir canaliser. « Il y a aussi des raisons d'efficacité de gestion en termes de présence et de visibilité sur les lieux où sont organisées des manifestations populaires. Là, nous visons surtout les organisations à but commercial. Nous ne pouvons pas nous permettre que la RTBF soit associée à un événement sponsorisé par un concurrent des sponsors offi-

ciels des Diables rouges par exemple. Et puis, nous devons disposer des outils marketing suffisants pour assurer notre visibilité, s'il y a trop d'événements, nous n'aurons pas assez de matériel. »

Quoi qu'il arrive, les organisateurs des événements publics devront payer une redevance « qui sera proportionnelle à l'ampleur de la manifestation », précise-t-on d'emblée. Ouf, la ferveur populaire est préservée même si la mise en place du contrôle, de l'autorisation des événements est un chantier pour lequel la télévision publique espère bien obte-

« Nous ne serons pas les gendarmes de la RTBF »

CHRISTOPHE COLLIGNON,
ÉCHEVIN DES SPORTS À HUY

nir la collaboration des communes. Qui décidera des manifestations autorisées ou pas ? La question reste posée mais cela semble déjà compliqué pour les communes de jouer ce rôle-là. « Nous ne serons pas les gendarmes de la RTBF », lance déjà le député Christophe Collignon, échevin des sports à Huy. Celui-ci s'était insurgé en septembre lors de la retransmission des qualifications de la redevance demandée par la télévision publique aux petits organisateurs privés.

Et en termes de timing, cela ne s'annonce pas simple car les demandes d'autorisations parviendront probablement quelques semaines avant le début de la Coupe du monde... soit en pleine campagne électorale. ■

SANDRA DURIEUX